



# **LA PÉNIBILITÉ DU TRAVAIL FAIT DES VICTIMES AU DLI**

C'est avec une profonde tristesse, que nous avons appris le décès de notre camarade Arthur Simon, une première fois victime d'un malaise, sur son lieu de travail, il s'est écroulé ensuite au pied de son engin, terrassé par une crise cardiaque.

C'est d'autant plus choquant, que l'on ne décède pas à la cinquantaine, considérée comme étant la fleur de l'âge. Alors pourquoi, un tel drame a eu lieu ?

Pour le syndicat CGT Renault Douai, ce sont sans nul doute, les méthodes managériales orchestrées par la direction qui sont en cause. Depuis plusieurs années, les restructurations de services dont la manutention fait l'objet, ont généré les sous effectifs, l'accumulation des charges de travail, les responsabilités, et développé le stress, maladies nerveuses, dépressions, sans oublier bien entendu, les maladies cardio-vasculaires et cérébrales, etc...

Sollicités de toute part, les caristes sont soumis à ce dur traitement, c'est pourquoi le syndicat CGT Renault Douai interpelle la direction pour qu'elle déclenche immédiatement une étude poste par poste, sur la pénibilité du travail, tant en logistique que dans tout autre service.

**Mourir au travail est intolérable, nous n'accepterons aucune tentative de banalisation de ce décès.**

Pour l'heure, un CHSCT extraordinaire a été exigé par la CGT, nous demanderons à toutes les organisations syndicales d'apposer leur signature, pour éclaircir ensemble, les raisons de ce tragique accident du travail.